

Les Pouvoirs Publics imposent **le recours à un médiateur à EON** pour trouver une issue négociée à la situation de blocage à laquelle est confrontée sa filiale- LA SNET- en France !

La négociation initiée le 14 juin dernier entre les représentants du personnel et la direction d'E.ON en France s'est soldée par un échec, le jeudi 20 juin 2013 à 18h00, après une décision arbitraire d'abandon de la poursuite des discussions avec les syndicats FO, CGT et CGC.

Cette clôture de l'impossible négociation de l'inacceptable chantage, imposé par EON, résume les réelles intentions du groupe allemand « Je profite des opportunités sur le marché électrique français, tout en organisant la casse sociale. »

Suite à la demande des fédérations nationales FO Energie et Mines, et CGT Mines et Energie relayée par leurs Confédérations lors de la Conférence Sociale du 20 juin 2013, les pouvoirs publics viennent d'imposer une médiation au groupe allemand, chantre du dialogue social, EON.

Devant l'échec des pseudo négociations, initiées par EON, et l'ampleur de la mobilisation grandissante dans les entreprises de la branche des Industries Electriques et Gazières, E.ON est contraint d'accepter le recours à un médiateur pour tenter de relancer les discussions sur les réorganisations des centrales en France, qui doivent se traduire par la fermeture de cinq tranches au charbon, et la suppression de plusieurs centaines d'emplois en France d'ici fin 2015, dont 235 jusqu'en juin 2014.

Durant la négociation, EON n'avait pas hésité, par la voix de ses négociateurs, à brandir la menace de licenciements, que le nouvel Accord National Interprofessionnel (ANI) permettrait.

La fédération nationale FO Energie et Mines se félicite de cette décision, prise après l'intervention de son secrétaire général, Jean-Claude MAILLY, auprès du Président de la République, M. François HOLLANDE.

Au cours de cette médiation, dont le médiateur devrait être connu dans les prochaines heures, FO Energie et Mines exposera clairement les raisons de l'échec de la négociation, dictée par des conditions inadmissibles, contraires aux droits qui régissent les relations sociales dans notre pays ; mais surtout demandera la prise en compte de ses positions pour le maintien des activités industrielles, sans ignorer les légitimes aspirations des personnels.

Pour FO Energie et Mines, cette médiation devra permettre au dialogue social de se renouer pour apporter des réponses rapides aux interrogations et inquiétudes suscitées par les annonces faites par EON.

Contact Jean-Pierre DAMM
Port 06 09 35 77 05
jeanpierredamm@aol.com